

LA LETTRE DE L'AFC

Association Française des Directeurs de la Photographie Cinématographique
Membre de la Fédération Européenne IMAGO

Numéro 20
Mars 1994

*" Ô mes amis, l'opium, les vices honteux, l'orgue à liqueurs sont passés de mode:
nous avons inventé le cinéma."
Louis Aragon*

ACTUALITÉ AFC

Le comité de rédaction perd sa plume

Aude Humblet nous passe ce petit mot :

"Je pars pour trois mois en tournage ; les trois prochaines lettres dépendront de vous et risquent donc d'être plus légères, retroussez vos manches et affutez vos crayons ! Par avance, bon courage et bien à vous".

La soirée Fluo à l'Entrepôt

Nos associés avaient bien voulu jouer le jeu et nous ont présenté un large échantillon de leur matériel en location. Ils étaient accompagnés de quelques fabricants et de leur production.

Après quelques conversations à bâtons rompus et un dîner par petites tables, une large discussion concluait la soirée, lancée par la question posée par certains loueurs et fabricants : "Selon vous, directeurs de la photographie, quel est le matériel fluo idéal ?"

Les réponses, fort variées, ont en particulier privilégié une grande surface d'éclairage plutôt que des sources de petite taille et de haut rendement lumineux (par ailleurs appréciées dans certaines situations). La plupart des opérateurs présents ont insisté sur la nécessité de disposer de grilles et sur l'avantage d'avoir un matériel léger.

Le matériel KinoFlo a été largement plébiscité pour son système de réflecteurs, pour la qualité de ses tubes et ses possibilités d'assemblage et de démontage de certaines de ses unités.

Cette appréciation de nombreux membres présents semble avoir donné des idées à certains constructeurs.

Un grand merci à Martine Feltesse de nous avoir accueillis à l'Entrepôt avec tant de gentillesse.

Étaient présents :

André Akadi (Osram), Kevin Balli (Balcar), Jean-Luc Pommereau (LTM), Enrik Moseid (Mixtmaster) (*voir coordonnées en fin de Lettre*)

Michèle Pavesi et Jean Pierre Pavesi (Cininter), Marc Fontanilles (Multivolts), René Vaysse (RVZ), Michel Destremont (Transpalux) Gilles Atanassian et Marie-Jo Foucher (CinéLumières)

R. Alazraki, N. Aviv, P. Blossier, JJ. Bouhon, B. Chatry JN. Ferragut D. Gentil, JM. Humeau, W. Kurant, J. Loiseleux, P. Novion, E. Serra, G. Strouvé.

ACTIVITÉS

Compte-rendu des Réunions du mois de mars

- ➔ Afin d'évaluer le poids de l'association dans la production française récente, Eduardo Serra a suggéré que soit fait le décompte, sur les cinq dernières années, des films sortis en France et tournés par les membres de l'AFC, le résultat permettant de mieux nous situer auprès des organismes officiels (CNC, CST). Gérard de Battista s'est proposé d'assurer cette tâche.
- ➔ A propos de la réunion du 21 mars au CNC concernant une éventuelle participation financière du CNC dans une réunion d'IMAGO au Festival de Cannes, un coup de téléphone passé à Madame Saal, directeur de l'administration et des affaires financières du Centre, nous apprenait qu'il n'était malheureusement pas question de la moindre subvention à ce sujet. Il a été proposé de nous tourner du côté des ministères des Affaires Étrangères et du Commerce Extérieur, ainsi que vers les organismes européens, etc...
Le festival impliquant des frais élevés, il se pourrait que l'association soit amenée à proposer une réunion à Paris. Et ce, malgré le fait que la CST soit intéressée par l'organisation commune d'un colloque lors du festival avec les directeurs de la photo de la fédération européenne. Pour ce faire, ne pouvant nous aider financièrement, elle se propose de mettre à notre disposition une salle de réunion dans le cadre du festival si besoin.
- ➔ Festival de Chalon
Robert Alazraki, ayant assisté au conseil d'administration de l'association pour le Festival de l'Image de Film de Chalon, nous a informés que Monsieur Lathière, son président, comme la mairie de Chalon, n'envisageraient en aucune façon une exclusivité financière Kodak et qu'ils étaient favorables à la participation d'autres sponsors.
A la suite de ces informations, il a été décidé d'envoyer un courrier au Président de Kodak Paris, ainsi qu'une copie à l'Association du Festival et à Kodak Chalon, cette lettre devant préciser qu'il est difficile pour nous de participer plus activement à un festival de l'image de film qui n'associerait pas, à part égale, les trois fabricants de pellicule.
- ➔ Un "Cahier de l'AFC" sera édité avant la fin de l'année avec principalement des articles de fond (peu d'actualités puisque la Lettre, généralement appréciée, s'en charge). Une lettre sera envoyée aux membres d'IMAGO leur proposant une tribune libre d'une page à publier dans ce prochain Cahier.
Georges Strouvé s'occupe du contenu et fait un appel à toutes idées ou énergies pour faire avancer ce travail.
- ➔ Pierre Lhomme s'est de nouveau rendu à l'Ecole Nationale Louis Lumière, ce 17 mars, à l'occasion de la deuxième partie de son intervention dans le cadre des "Rencontres de Vaugirard". La première s'était déroulée en janvier sur le thème de la lumière en extérieur.
L'objet de cette seconde rencontre fut donc de mettre en application l'acquis théorique par un exercice sur le terrain : tournage d'une journée en extérieur où il a été question de comparaison d'émulsions (5296, 5298, 8570) et d'effets de lumière (aube, coucher de soleil et nuit américaine).
APELL - Michel Sylvestre 42 59 27 45 - David Grinberg 43 38 46 42

➔ Il est ressorti de la réunion AFC/CST du 30 mars que les malentendus entre les deux associations étaient désormais dissipés et qu'un programme de travail, donc de rencontres communes, serait mis au point.

Une réunion est d'ores et déjà fixée à la CST, le 27 avril à 10 heures.

L'ordre du jour pourra être soit le Festival de Chalon (suivant la réponse de Kodak au courrier de l'AFC), soit le tournage à 24 ou 25 i/s, soit les formats (tournage et transfert), ces sujets de réflexion n'étant pas exhaustifs.

Les problèmes professionnels à aborder conjointement :

- formation initiale (pas de la compétence de la CST) et formation continue - les problèmes de qualification des compétences ont été abordés tout au long de la réunion - situation actuelle de la FEMIS

- équipement, matériel (projections, prises de vues)

- reproduction des oeuvres

tournage à 24 ou 25 i/s

rencontre commune AFC/CST avec Jean-Pierre Beauviala

transferts vidéo

proposition de faire un courrier commun à la SRF encourageant les réalisateurs à être attentifs aux conditions de diffusion de leurs films (décret des 52 films)

proposition de la CST d'avoir accès, par son intermédiaire, aux enregistrements faits en continu 24 heures sur 24 par le CSA des programmes TV hertziens et câblés en cas de litige concernant le respect de nos images lors de la diffusion des films.

Pour conclure, nous ne sommes pas trop de deux associations pour faire respecter l'image de film comme espace de création inaltérable.

Avant-première

A noter qu'il n'y aura pas de projection ce mois-ci, nos différentes tentatives d'obtenir une copie d'un film en avant-première se sont révélées infructueuses, notamment en raison de la proximité du festival de Cannes.

Rendez-vous le 2 mai.

Relations Extérieures et Communications

Le projet de plaquette progresse et trouve petit à petit une forme définitive. Cette plaquette doit être suffisamment simple et représentative (et donc de coût peu élevé) pour pouvoir être distribuée aussi bien dans les ambassades et administrations diverses que comme carte de visite au sein d'organisation touchant au cinéma.

En format demi A4, elle comprendrait la présentation de l'AFC (la traduction anglaise en regard) avec :

★ les buts, l'historique, les statuts et les activités (la Lettre, les projections, etc....)

★ les membres

- les membres actifs (admission, composition du Bureau et du Conseil) et une liste d'une cinquantaine de films représentatifs des membres de l'AFC sur un plan international (éventuellement primés aux principaux festivals), films cités sans le nom du directeur de la photo.

- les membres associés

- les permanents

★ la fédération IMAGO (historique, membres) et relations avec les autres associations.

TECHNIQUE

A l'occasion du Satis nous avons pu découvrir la 35mm 3 perforations d'Aäton
(Dominique Gentil)

Il est essentiel de dire que le "3 perf" n'a pas pour fonction d'installer un nouveau standard mais plutôt de rendre le support 35mm plus rentable pour le futur format 1,78 et accessible financièrement à un plus grand nombre de productions.

Le principe :

1/ Gagner sur la piste son (principe du super 16)

2/ Diminuer l'inter-image par soustraction d'une perforation (3 au lieu de 4), sans diminuer la surface impressionnée, ce qui permet une économie de pellicule.

(NB : utilisation des objectifs standard du 35mm)

Aäton a mis au point un prototype à partir de sa 35mm, matériel utilisé seulement comme caméra additionnelle sur les longs métrages du fait de son niveau sonore. Le problème est résolu dans cette version grâce au défilement moins rapide du film (- de 30 db annoncés) ; pour cette même raison, la caméra offre une meilleure fixité et consomme moins d'énergie. L'Aäton, la plus légère et la plus compacte des caméras synchrones, devient extrêmement performante sur le marché du 35mm.

Le 35mm "3 perf" est très intéressant pour les téléfilms de qualité actuellement tournés en super 16. Il offre une économie de 25% par rapport au 35mm sur le négatif et tout le traitement négatif qui s'ensuit au laboratoire.

Mais si ce procédé fonctionne pour les "Episodic TV Show", produits par les grandes compagnies américaines Warner ou Lorimar, en France la chaîne de post-production n'existe pas encore. Tout reste à faire : mettre en place une tête "3 perf" pour les télécinémas, adapter les K links et times codés pour les montages virtuels, mettre en place les systèmes de conformation et montages négatifs et transformer le 3 en 4 perforations, par tirage optique, pour la fabrication des copies pour une diffusion en salles.

Intéressé par la possibilité d'utiliser des caméras Aäton pour le tournage d'une fiction en Himalaya, chose maintenant possible par la réduction du bruit, par une économie de poids importante et par une plus grande autonomie en pellicule et en énergie, je suis en relation avec Aäton et différents prestataires pour la post-production.

Je pense pouvoir tourner un film test début mai pour prouver la faisabilité du système en France. A suivre.

Un nouveau format : le 16 iD

(Jean-Jacques Bouhon)

Jean-Pierre Beauviola se propose, par ailleurs, de créer un nouveau format : le 16 iD dont les images seraient identiques à celles du Super 16, mais dont les perforations seraient décalées hors de l'interimage. Ce positionnement éviterait la fragilisation des perforations coupées lors du montage négatif et permettrait des collures continues et fines sur la largeur du film, garantissant des projections sans saute ni rupture. Les collures devenant invisibles, le montage en A et B de l'original avant agrandissement se révélerait superflu.

Les caméras et projecteurs existant pourraient être transformés pour s'adapter au 16iD.

Lors de la visite au stand Aäton au Satis on pouvait assister (à quatre pattes sous une table car la place manquait et le projecteur était installé par terre...) à une projection d'un film d'essai tourné dans ce format avec une caméra Aäton et de la pellicule inversible Ektachrome Panther dont la latitude de pose semblait étonnante. A suivre...

Jean-Pierre Beauviola envisage également de produire une caméra "A-MINIMA" auto-silencieuse, reprenant le format 16iD et munie d'un marquage-

temps. Elle serait très compacte, dotée d'une visée réflexe et d'une monture Nikon. Son prix serait très accessible : environ 48.000 francs. Un moulage au format trônait sur une table du stand Aäton au Satis : l'objet ressemblait à un jouet diablement sympathique.

Cette caméra semble apparemment destinée à connaître une carrière auprès des amateurs "éclairés" et des cinéastes indépendants : sa taille et son poids pourraient également en faire un outil appréciable dans des conditions de tournage particulières.

ORGANISME DE TUTELLE

C. N. C.

(Jean-Jacques BOUHON)

Dominique Wallon, Directeur Général du CNC, a mis en place de nouvelles mesures en faveur du court-métrage, destinées à renforcer l'aide à la diffusion en salle et à en faciliter la production.

Un nouveau décret prévoit un "seuil minimum garanti" de 50.000 francs du soutien automatique dont bénéficie le producteur d'un long-métrage qui programme, avec son film, un court-métrage bénéficiaire du "label", quel que soit le nombre d'entrées en salle. Le montant de cette allocation est plafonné à 500.000 francs. Le tirage d'au moins 5 copies du court-métrage et son exploitation dans au moins 200 séances seront exigés.

La mention de qualité ou "label" est remplacée par un agrément de diffusion visant à écarter du bénéfice du soutien les films à caractère publicitaire ou promotionnel, "vidéomusiques" comprises.

D'autre part, les courts-métrages accompagnant un long-métrage bénéficiaire de l'aide sélective à la distribution obtiendront une prise en charge du tirage des copies.

L'action de diffusion de l'Agence du Court-Métrage sera également renforcée, notamment par l'extension de son "réseau alternatif de diffusion" dans les localités où il est peu présent.

Les producteurs de longs-métrages pourront réinvestir leur fonds de soutien dans la production de courts-métrages. La dotation de la commission des contributions financières est portée en 1994 à 10 MF.

Souhaitons que ces mesures favorisent l'amélioration des conditions de production des courts-métrages et permettent qu'ils soient, enfin, vus par un plus grand nombre de spectateurs. En effet, si l'on a souvent souligné que le court-métrage était une formidable école pour les réalisateurs, il est également l'occasion pour les jeunes opérateurs de faire leur galop d'essai et de se frotter à la création d'images. (sources CNC)

NOS ASSOCIÉS

AGFA

Les pellicules XT100, XTR250 et XTS400 sont maintenant disponibles en 16mm avec le code barre.

Par ailleurs, AGFA participe à l'opération "3000 scénarios contre un virus", à l'initiative du CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida), de l'AESEA (Association des Enseignants Sida de Saint-Antoine), de l'Association de Prévention du Sida et de Médecins du Monde, en fournissant la pellicule négative pour le tournage.

AGFA est également "ambassadeur" auprès des différents interlocuteurs de notre profession pour obtenir d'autres partenariats pour cette cause humanitaire : places de cinéma, financement des événements liés à l'opération, diffusion des courts-métrages, etc...

Cette opération faisait appel à 3000 scénarios écrits par des jeunes de 15 à 25 ans : 32 d'entre eux ont été sélectionnés et sont actuellement réalisés par des metteurs en scène de cinéma.

KODAK

Les 6èmes Rencontres Internationales des Lumières se tiendront les 2 et 3 mai prochains à l'Espace Cinéma Kodak. Les membres de l'AFC seront plus particulièrement conviés le mardi 3 en raison de l'avant première qui se déroulera en principe le lundi 2.

FUJI

La prochaine réunion du Club Fuji se tiendra le mercredi 27 avril à 20 h.30 à la SACEM en présence de directeurs de production et de producteurs avec son habituelle projection de courts-métrages.

Rendons à César...

Fuji précise que sa participation au voyage sur le site du Futuroscope consistait dans l'hébergement et les petits déjeuners des étudiants de Louis Lumière et des 3IS. Ce voyage, dû à l'initiative de Jacques Manier, était également subventionné par les sociétés Agfa et Eclairlux.

LE COIN D'IMAGO



Nous avons reçu un courrier de Henning Kristiansen, Président de l'Association des opérateurs danois (Dansk Filmfotograf Forbund) qui prépare un séminaire rassemblant une cinquantaine de directeurs de la photo scandinaves du 12 au 15 mai prochain. Il nous invite à y participer et nous demande de répondre, si possible, sur une cassette vidéo VHS qui serait diffusée lors de la réunion, à une série de questions :

1. Présentation de l'association et remarques sur le travail du directeur de la photo et sa situation actuelle.
2. Qu'est-ce qu'IMAGO et que va représenter cette fédération dans le futur ?
3. Quel est le montant du salaire d'un directeur de la photo pour un auto documentaire et pour un long-métrage dans notre pays ?
4. Comment un directeur de la photo travaille-t-il avec le chef électricien ? Qui est responsable de la lumière ?
5. Un chef électricien peut-il recevoir une récompense pour la lumière dans notre pays ?

Cette dernière question est motivée par le fait que, l'année dernière et cette année, l'académie du film danois a distingué un chef électricien pour la meilleure lumière d'un long-métrage !!!

Bien évidemment, l'association danoise s'élève contre cette pratique qu'elle ressent comme une violente attaque des droits et de la responsabilité des directeurs de la photo.



L'AFC a donné son accord à Luciano TOVOLI, actuel président d'IMAGO, pour demander l'adhésion de la Fédération Européenne à l'Artist Rights Foundation qui organise, du 27 au 29 avril, un symposium sur les droits des artistes à Los Angeles et a proposé à notre fédération d'y participer.

EN VRAC



Italie La loi sur le cinéma est approuvée et donne une réglementation dans plusieurs secteurs dont voici quelques points : la programmation télévision des films est reportée à 21 mois après la sortie salle et 12 mois pour les télévisions codées, ceci avec un privilège sur le prime time pour la production nationale. Institution d'un fonds de garantie pour les investissements dans les oeuvres culturelles nationales permettant la concession de prêt à des taux préférentiels pouvant couvrir jusqu'à 70% du coût du film. Prêt pour la modernisation des salles et établissement de doublage. Interdiction aux exploitants de gérer plus

de 25% des salles, même dans une seule des villes principales. Le droit des réalisateurs et des scénaristes seront désormais identiques à ceux des musiciens et fixés par la loi, ce qui évitera que les producteurs continuent à rafler tous les bénéfices.

- **Angleterre** Les producteurs anglais partent en croisade pour revitaliser le cinéma britannique en incitant le gouvernement à créer un cadre législatif pour le cinéma.

*Le Film Français 25/4/94**

- Les industriels et Chaînes d'Europe ont défini en commun les normes de diffusion numérique par câble et satellite, celles de la source ont été mises au point mondialement, celles de la modulation répondent pour l'Europe à la plus grande compatibilité possible entre les modulations câble et satellite.

*Le Monde 2/3/94**

- Dans la lettre de la SRF n° 29 du mois de Mars 1994 nous trouvons sous le titre de "brèves" Nouvelles technologies ceci : "Le groupe de travail se préoccupe de faire intégrer dans la norme de compression de signal (en cours d'élaboration), l'espace nécessaire à l'identification des oeuvres et de leurs ayants droits. L'échéance est proche. Il faut éviter à tout prix le verrouillage de la norme."

*La lettre de la SRF n° 29 Mars 94**

- **Le Sabre** dépose son bilan. Si l'avenir de la société de production ne semble pas trop inquiétant car plusieurs repreneurs semblent intéressés dont Canal +, celui de sa filiale de post-production, Long Courier, semble plus aléatoire. Les dirigeants de la société, Georges Campana et Alain Bordiec, expliquent leur échec par l'insuffisance du financement de la fiction diffusée en France en début de soirée, l'absence de fonds propres, les délais de paiement des diffuseurs et l'inexistence d'un second marché permettent d'amortir les oeuvres déjà diffusées.

*Le Monde 10/3/94 et le Film Français 11/3/94**

- Les premiers et deuxièmes films des 135 réalisateurs-producteurs de l'ARP sont présentés chaque mercredi au cinéma Mac-Mahon à partir de 14h (sur quatre séances, avec la présence du réalisateur en soirée).

*Le Film Français 11/3/94**

➤ **CHIFFRES**

USA - Budget des films de fiction

Le budget moyen est de **29,9 M\$** en 1993 contre 28,8 M\$ en 1992.

Le budget moyen du marketing est de **14M\$** en 1993 (hausse de 10% sur 1992).

Ce qui fait un budget global moyen de **44M\$** (±180 MF). *Le budget moyen en France est de 22,5 MF en 1993 contre 25,8 MF en 1992 avec un budget marketing moyen de 1,5 MF.*

156 films sont sortis en salles aux USA et ont donné **1,24** milliard d'entrées en 1993 (contre **1,17** milliard d'entrées en 1992) Jack Valenti disait dans un article du Monde du 15/02/94 que sur 160 films produits aux USA en 1993 seuls 28 ont été rentables.

Le prix moyen du ticket y a baissé en 1993 et est passé de **4,16 \$** à **4,14\$**

Le box office de 1993 américain est de **5,15 milliards de \$.**

(Tout ceci laisse méditatif quant à la supériorité qualitative des films américains)

*Le Film Français 18-25/4/94**

Un américain va 4 fois par an au cinéma contre 1,6 pour un européen.

*Le Monde 8/3/94**

Le coin du libraire

Pour ceux que cela intéresse un article dans le Sonovision de Mars 94 sur les étalonneurs de télécinéma est disponible au bureau.

Kodak nous a envoyé "Varda par Agnès" Ed. Cahiers du Cinéma

Fabricants de matériel présents à la soirée Fluo

BALCAR	Kevin Balli 32 boulevard Flandrin 75116 Paris	Tel : 48 12 22 59 Fax : 48 54 93 35
L.T.M.	Jean-Luc Pommereau Pierre Ley 57 rue Salvador Allende 95870 Bezons	Tel : 39 96 48 48 Fax : 39 96 48 49
MIXTMASTER	Enrik Moseid 7 place de l'Hôtel de Ville 95300 Pontoise	Tel : 34 14 38 67 Fax : 30 72 95 69
OSRAM	André Akadi Immeuble de bureaux de Rosny 2 avenue du Général de Gaulle 93118 Rosny	Tel : 48 12 22 59 Fax : 48 54 93 35

A.F.C

Bureaux, correspondance : 94 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois. Tel & Fax : 47 39 15 13

Siège social 16 rue Saint-Ferdinand 75017 Paris

Diffusion réservée aux membres,
reproduction totale ou partielle uniquement sur demande